



Conseil Municipal des Jeunes Elus

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJE) est composé de 33 enfants issus de classes de CM1 et CM2 de toutes les écoles élémentaires de Saint-Fargeau-Ponthierry.

Les élections sont organisées chaque année au mois d'octobre, en partenariat avec les enseignants.

Publié le 28 août 2020

Elus pour un mandat d'un an par leurs camarades, les enfants travaillent à la création et la mise en place de différents projets citoyens qu'ils choisissent en début d'année scolaire (expositions concours, nettoyage du parc des Bordes, partenariat avec la Maison de la petite enfance, organisation d'une boum de fin d'année,...) et participent aux actions communales (Téléthon, Chasse à l'œuf, commémorations,...).

Les objectifs principaux d'un CMJE pour les enfants, sont d'une part, d'être acteur en représentant les autres enfants du même âge, et d'autre part, de découvrir, apprendre et développer la citoyenneté au quotidien.

Son appellation « Conseil Municipal des Jeunes élus » répond à la volonté de distinguer cette instance du Conseil Municipal d'adultes, qui gère les affaires de la commune avec une dimension politique, alors que le CMJE est avant tout un lieu d'expression et de proposition propre à ces jeunes élus.

Les élus adultes et le personnel de la commune accompagnent le CMJE dans la réalisation de ses projets.



CONTACT



Pôle Education

185, avenue de
Fontainebleau

77310 Saint-Fargeau-
Ponthierry

 **VOIR LA FICHE**



MAIRIE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY

185 Avenue de Fontainebleau, 77310
Saint-Fargeau-Ponthierry

HORAIRES :

DU 6 JUILLET AU 21 AOUT

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mardi : 13h30-17h

A COMPTER DU 24 AOUT

Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mardi : 13h30-18h30

Mer : 8h30-17h

Samedi : 9h-12h (permanence guichet unique)